



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E1914

VALABLE JUSQU'AU 13/10/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1970

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 331120055

Siret : 331 120 055 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 1611578 L

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 119878124

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 119878124

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETS ALLEON

33, RUE CENTRALE NORD
07370 SARRAS

Téléphone : 04 75 23 04 79

Portable : 06 07 06 54 10

Site Internet :

E-mail : societe.alleon@orange.fr

Responsabilité légale :

ALLEON JEREMIE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	16/06/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/06/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	16/06/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.